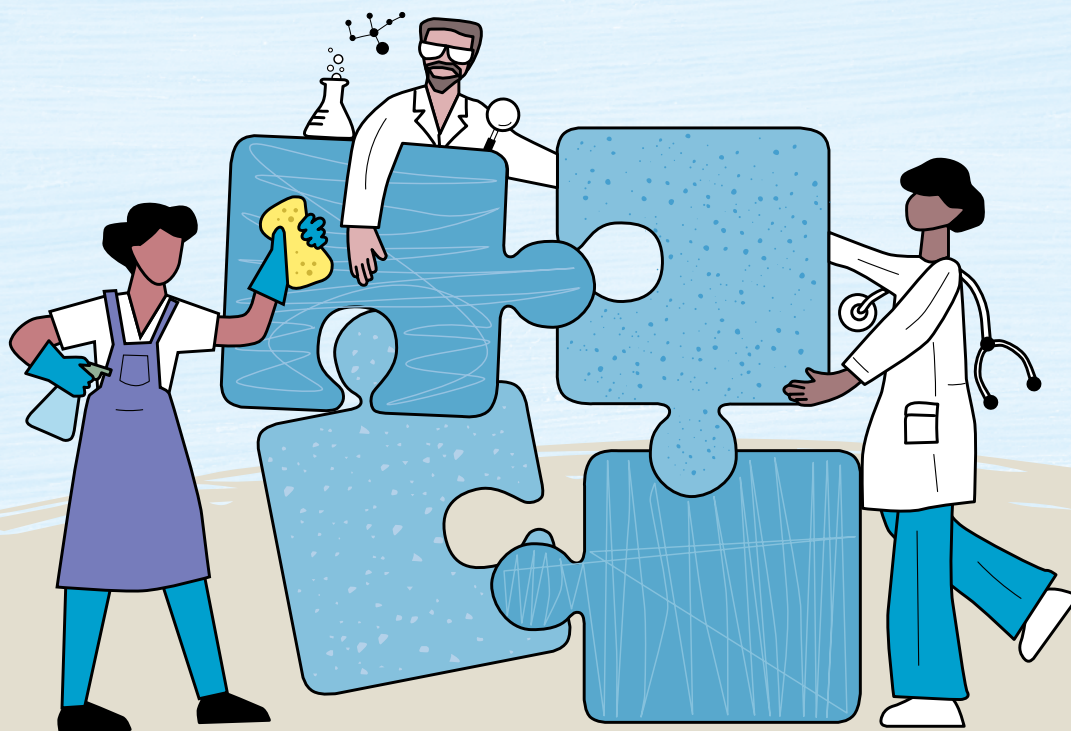


Quand le travail rend malade

Quelles solutions pour protéger notre santé ?



Colloque 2025

médecine 
pour le peuple

25 avril 2025

Table des matières

Séance d'ouverture	4
Accidents de travail : chiffres et réalités, comment rendre visible cette problématique toujours aussi actuelle	6
L'épuisement professionnel des travailleurs	8
Cancers professionnels : d'une meilleure reconnaissance à une meilleure prévention	10
Prendre soin des soins à l'heure de l'augmentation de la charge de travail et de l'hyperflexibilité	12
La reconnaissance des maladies professionnelles : un tremplin pour la lutte et l'amélioration des conditions de travail	14
Malades de longue durée : une vision progressiste de la réintégration	16
Travail à pauses, un mal nécessaire ?	18
Conclusion	20

Pourquoi un colloque travail et santé ?

Depuis toujours, santé et travail sont étroitement liés. Le travail influence considérablement notre bien-être : conditions, horaires, pénibilité, stabilité, relations humaines... Ce colloque a abordé ces enjeux à travers les regards médicaux, syndicaux et académiques. Il a constitué une invitation à échanger entre tous les acteurs de la santé au travail. En croisant nos expériences et nos engagements, nous voulons renforcer nos actions collectives.

Travailleurs et délégués syndicaux ont témoigné des réalités du terrain, du lien entre travail et santé, et des avancées concrètes arrachées par la mobilisation.

Les médecins, eux, voient chaque jour les effets du travail sur la santé des travailleurs. Nous avons pu mieux en comprendre les impacts et partager des outils concrets : reconnaître un burn-out, introduire une demande de maladie professionnelle, gérer un accident de travail, comprendre les effets du travail de nuit...

Les recherches scientifiques apportent également une contribution essentielle. Elles permettent d'objectiver les situations et d'alimenter le débat. Aujourd'hui, nous avons créé du lien entre savoirs et actions, entre terrain et recherche, afin de mieux protéger la santé des travailleurs.

Cette journée a offert un moment de réflexion mais aussi un levier pour l'action collective, en posant cette question centrale : pourquoi de plus en plus de travailleurs tombent malades à cause de leur travail ?



Séance d'ouverture

La santé au travail : un droit à protéger

Ce colloque s'inscrit dans une réflexion plus large qu'un débat technique sur la santé au travail. C'est une question de justice sociale. Quand Éloïse, caissière soumise à des années de gestes répétitifs, ne peut plus prendre sa fille dans ses bras à cause de ses tendinites chroniques, ce n'est pas un problème individuel. C'est le résultat de conditions de travail qui l'ont usée.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : deux tiers des malades de longue durée le sont à cause de leur travail. Burn-out, troubles musculosquelettiques, souffrance psychique – ces pathologies ne tombent pas du ciel. Elles sont le résultat de l'évolution des conditions de travail. On demande toujours plus avec moins de bras, toujours plus vite. Les contrats précaires comme l'intérim et à durée déterminée se généralisent dans certains secteurs. Et les mesures proposées par le gouvernement actuel risquent d'empirer la situation.

Les organisations syndicales ainsi que les mutuelles sont deux contre-pouvoirs importants dans notre société, deux leviers qui permettent de protéger la santé des travailleurs. Nous le



Jean-Pascal Labille

Secrétaire Général de l'Union Nationale
des Mutualités Socialistes – Solidaris



Elisa Muñoz Gómez

Vice-présidente, experte santé
et travail et médecin à
Médecine pour le Peuple

voyons par exemple à travers la campagne syndicale pour une meilleure reconnaissance des tendinopathies dans le secteur du nettoyage et des titres services. Cette approche collective a permis à des centaines de travailleuses du nettoyage de faire entendre leur voix.

Via sa réforme des pensions, sa banalisation du travail le dimanche et les jours fériés, sa volonté de généraliser le travail de nuit, le gouvernement va fragiliser la santé des travailleurs. Face à ces attaques, les organisations de contre-pouvoir sont primordiales car un travailleur isolé est un travailleur vulnérable.

Nous sommes à la croisée des chemins. D'un côté, une logique de profit qui voit la santé comme un coût. De l'autre, une vision émancipatrice portée par des milliers de soignants, de syndicalistes, de travailleurs qui se battent pour le droit à la santé au travail. C'est dans ce cadre que prend place ce colloque. Nous voulons créer des ponts entre les différents acteurs de terrain pour ensemble, mener des luttes et protéger le droit à la santé de tous les travailleurs.

Parce qu'aucune société ne peut se construire sur l'épuisement de celles et ceux qui la font tourner.

La santé n'est pas un privilège. La santé est un droit.



Lode Godderis

Professeur en médecine du travail
à la KUL et directeur du service
externe Idewe



Bart Vannetelbosch

Secrétaire national de la CSC

Accidents de travail

Chiffres et réalités. Comment rendre visible cette problématique toujours aussi actuelle ?

Les statistiques officielles Les statistiques officielles concernant les accidents du travail sont en baisse. Pourtant sur le terrain, ça ne semble pas être le cas...

Chaque année, 250 000¹ accidents du travail sont déclarés en Belgique, dont près d'une centaine sont mortels. La Belgique présente une particularité : elle est l'un des rares pays à confier la reconnaissance et l'indemnisation des accidents du travail à des assurances privées. Cette réalité entraîne plusieurs problèmes, non seulement une sous-reconnaissance des accidents, mais également une sous-indemnisation des victimes, lorsque ces accidents sont officiellement reconnus. .



Une lutte pour la reconnaissance des accidents de travail et la réparation

Dans cet atelier, nous avons cherché comment aider les travailleurs à faire respecter leurs droits et comment donner de la visibilité à cette problématique.

Des avocats ont évoqué la multiplication des conflits avec les assurances concernant les indemnités proposées. Ce contentieux est devenu un business, obligeant souvent

les travailleurs à recourir à des avocats et médecins à leurs propres frais, ce qui décourage nombre d'entre eux. Les contentieux surviennent parfois dès le départ, dès le refus de l'accident par les assurances, un phénomène en forte hausse, avec un taux record de 16,2 % ces dernières années.

Il n'y a jamais eu autant d'accidents de travail refusés par les assurances.

FEDRIS – Rapport statistique 2023 Accidents du travail

Le combat mené au sein des entreprises pour inciter les employeurs à mettre en place des mesures préventives afin d'éviter les accidents a également été abordé, ainsi que les facteurs poussant à la sous-déclaration. Selon Eurogip, seul un accident sur deux est déclaré², en raison des pressions de l'employeur, du manque d'information ou des difficultés rencontrées par les travailleurs. Ces accidents non déclarés ont un coût qui ne se limite pas à l'individu mais se répercute également sur la sécurité sociale. Leur analyse permettrait d'en éviter d'autres.

Cet atelier a réuni autour de la table différents acteurs, syndicats, soignants de première ligne, avocats et médecins du travail, afin d'identifier un maximum de pistes d'action. Comment soutenir les travailleurs pour que leurs droits soient respectés ? Quels sont nos outils ? Comment faire face aux assurances en cas de conflits ?

1 Fedris (2023). Rapport statistique 2023: Accidents du travail dans les secteurs privé et public.

2 Eurogip (2023). Estimations actualisées du phénomène de sous-déclaration des accidents du travail en Europe.

Plus d'infos sur cet atelier ici



La reconnaissance des accidents du travail doit directement être liée à une meilleure prévention sur les lieux de travail. Personne ne devrait être blessé ou perdre la vie au travail.

L'épuisement professionnel des travailleurs

Le burn-out est l'une des causes les plus fréquentes de maladie de longue durée. On pense souvent au burn-out chez les travailleurs hautement qualifiés qui s'épuisent dans leur emploi. À côté de cette réalité, des recherches¹ montrent que les ouvriers constituent un groupe à haut risque face à cette pathologie, encore peu étudié. Le burn-out chez les ouvriers mérite donc une attention accrue de la part des scientifiques, des décideurs politiques et des professionnels de la santé.

On parle de burn-out lorsqu'une personne, en raison d'une surcharge prolongée au travail (stress excessif et persistant), finit par être épuisée physiquement et mentalement. À l'origine, il était principalement lié aux professions sociales telles que les soins et l'enseignement, où la charge émotionnelle est élevée. Aujourd'hui, nous savons que le burn-out se manifeste dans tous les secteurs, et malheureusement de plus en plus souvent.

Explosion des burn-outs de longue durée : les ouvriers en première ligne

En 2024², l'INAMI a comptabilisé 502 580 malades de longue durée. Pour la majorité (38,2 %), une cause psychologique en est à l'origine, suivie des affections du système musculo-squelettique et du tissu conjonctif (31,7 %). Alors que le nombre de malades de longue durée a augmenté de 23 % depuis 2018, le nombre de travailleurs souffrant de burn-out a triplé, augmentant de 70 %.



Et fait alarmant : un nombre bien plus important de travailleurs présentent aujourd'hui un profil d'exposition élevé au risque de burn-out. Selon Securex, près de 1 179 000 travailleurs belges (28,3 %) y sont exposés. Il est particulièrement frappant de constater que près d'un ouvrier sur trois (32,9 %) se trouve désormais dans cette situation de vulnérabilité..

La principale cause du burn-out réside dans les caractéristiques du travail que l'on fait.

Causes du burn-out

Le burn-out est essentiellement lié au travail que l'on fait. Les conditions de travail ont donc un impact majeur sur l'apparition ou non d'un burn-out, entre autres une pression de travail trop élevée, des contrats temporaires et une insécurité de l'emploi, un supérieur qui est tout le temps dans le contrôle ou encore l'automatisation et la monotonie croissante du travail.

Cet atelier a permis d'approfondir le sujet. Quelles sont les dernières études en la matière ? A l'écoute des témoignages de terrain, quels sont les facteurs de risque spécifiques auxquels les ouvriers sont confrontés ? Comment reconnaître et prendre en charge un burnout en tant que médecin traitant ? Ensemble, nous avons cherché les moyens de mieux comprendre le burn-out, de parvenir à sa reconnaissance en tant que maladie professionnelle et d'agir efficacement sur ses causes.

1 Securex. (2024). Burn-out: Un ouvrier belge sur trois dans la zone à risque.

2 FGTB (2024). Le nombre de malades de longue durée ne cesse d'augmenter.

Plus d'infos sur
cet atelier ici



Si tant de personnes sont touchées par le burn-out, nous ne pouvons pas parler d'un problème individuel. Nous devons nous concentrer sur les conditions qui rendent tant de personnes malades.

Cancers professionnels

D'une meilleure reconnaissance à une meilleure prévention

Plusieurs questions ont servi de fil rouge à cet atelier. Comment intégrer les risques professionnels dans mon travail de médecin traitant ? En tant que syndicaliste, comment puis-je aider à faire une demande de reconnaissance de maladie professionnelle pour un affilié ?

Cancers professionnels : un fléau sous-estimé et souvent évitable

On estime qu'environ 1 800¹ personnes meurent chaque année en Belgique des suites de cancers professionnels. C'est 3 à 4 fois plus que le nombre de décès dus aux accidents de la route dans notre pays. Pourtant, bien moins d'attention y est consacrée.

Les cancers professionnels sont souvent évitables et cela constitue une responsabilité de l'employeur selon le code du bien-être au travail. Cependant, les dangers sont insuffisamment connus, les expositions sous-estimées, les cancers professionnels trop peu détectés, trop peu déclarés comme maladies professionnelles, et trop peu reconnus en tant que tels. Tous ces obstacles entraînent une sous-déclaration des cancers professionnels. Et pourtant, l'identification du risque de cancer professionnel favoriserait un dépistage précoce, notamment par le médecin généraliste. Le travail de pompier, le nettoyage avec des produits toxiques pourraient constituer des facteurs de risque et engendrer des prises en charges médicales différentes.



Identifier les obstacles et agir

Dans cet atelier, nous avons échangé autour des entraves qui rendent la détection des cancers professionnels difficile. Le délai parfois trop long entre l'exposition et l'apparition de la maladie ainsi que la présence de multiples expositions simultanées ou successives sont des freins parmi d'autres à leur identification. Les conditions de travail peuvent constituer un obstacle en soi à la détection, comme l'emploi dans les PME où les structures de prévention sont souvent moins développées, l'emploi précaire ou instable.

Une bonne évaluation des risques est évidemment essentielle. C'est à l'employeur de l'effectuer et d'adopter les mesures nécessaires afin de protéger les travailleurs. Sur le terrain, cette évaluation n'est pas toujours réalisée et aboutit encore moins souvent à de réelles mesures de protection et de prévention. Pourtant, cette discussion sur les risques et les mesures de prévention et de protection est primordiale au sein du CPPT (Comité pour la Prévention et la Protection au Travail) où travailleurs, employeurs et médecins du travail peuvent élaborer des stratégies de prévention et de protection.

Nous avons cherché des solutions concrètes à ces problèmes, en compagnie d'Anne Marchand de Giscop93 (Groupement d'intérêt scientifique sur les cancers d'origine professionnelle en Seine Saint-Denis), une organisation qui aide les personnes atteintes de cancers professionnels à identifier les expositions et à demander une reconnaissance de maladie professionnelle.

1 Stop cancers professionnels. Form'action André Renard. <https://stopcancersprofessionnels.webnode.be/>

Plus d'infos sur
cet atelier ici



***L'Organisation internationale
du travail qualifie le cancer
de « plus grand tueur sur le
lieu de travail ».***



C'est à l'employeur d'évaluer les risques et d'adopter les mesures nécessaires afin de protéger les travailleurs. Mais la prévention et ensuite la reconnaissance des cancers professionnels restent un chemin semé d'embûches, dans lequel les syndicats et les chercheurs jouent un rôle important.

Prendre soin des soins à l'heure de l'augmentation de la charge de travail et de l'hyperflexibilité

Dans notre pays, de nombreuses personnes travaillent jour et nuit dans le secteur des soins. C'est une profession magnifique et indispensable. Rien n'est plus beau que de prendre soin des autres, de contribuer à leur santé et bien-être et d'offrir une aide quand c'est nécessaire. Pourtant, ce secteur rencontre des difficultés croissantes. Dans un monde toujours plus axé sur l'argent et le profit, les soins sont de plus en plus victimes des économies.

Coupes budgétaires et pression sur les soins

Gouvernement après gouvernement, le budget des soins diminue, avec des conséquences évidentes pour tout le monde. La qualité des soins est sous pression, l'accessibilité est en baisse et le travail devient de plus en plus difficile.

La pression sur les professionnels des soins a significativement augmenté ces dernières années, et les chiffres le confirment. Les hôpitaux et maisons de repos sont confrontés à une pénurie de personnel grandissante, ce qui intensifie la charge de travail des équipes en place. L'augmentation du recours à des intérimaires et à des flexijobs aggrave encore la situation. Le stress, la fatigue et l'épuisement professionnel touchent un nombre croissant de soignants, et l'absentéisme dans le secteur dépasse largement la moyenne¹. De nombreuses études récentes révèlent qu'une partie considérable des travailleurs du secteur envisagent de quitter leur profession en raison des conditions de travail devenues intenable. Les shifts de nuit,



les heures supplémentaires et le manque de temps pour les patients engendrent un profond sentiment d'impuissance et de frustration.

Par ailleurs, la rémunération du personnel soignant ne reflète pas la pression de travail et les responsabilités qu'ils assument.

Pourtant, le secteur est un pilier fondamental de notre société. Une meilleure rémunération et des conditions de travail plus attractives peuvent contribuer à le renforcer et à attirer de nouvelles forces.

La pression de travail dans les soins n'a jamais été aussi élevée, tout comme la volonté du personnel soignant d'agir.

Rendre à nouveau le travail des soins faisable

Ces défis sont actuels, mais ils ne sont pas nouveaux. Le mouvement de la « colère blanche » a démontré par le passé que le changement est possible. Grâce aux protestations et aux actions syndicales, des améliorations ont été obtenues, notamment des moyens supplémentaires pour les soins et de meilleures conditions salariales. Cependant, la lutte est loin d'être terminée.

Pendant cet atelier, nous nous sommes concentrés sur les conséquences de la situation actuelle pour le personnel soignant ainsi que sur les solutions. Comment rendre le travail dans les soins à nouveau faisable ? Quelles mesures sont nécessaires pour rendre ces métiers à nouveau attractifs ? Comment faire en sorte que les gens viennent et restent travailler dans le secteur ? Ce sont des questions primordiales. Car les soins méritent des soins. Il est temps de renverser la tendance.

1 Janssens, H., & Lavergne, T. (2024). Pénurie des infirmières et crise du "prendre soin". Santé & Société, 10.

Plus d'infos sur cet atelier ici



Il est urgent d'investir dans les soins et de sortir de la logique de rentabilité. Une meilleure rémunération et des conditions de travail plus attractives peuvent permettre que les soignants viennent et restent travailler dans le secteur et aient le temps de prendre soin des patients.

La reconnaissance des maladies professionnelles

Un tremplin pour la lutte et l'amélioration des conditions de travail

La reconnaissance des maladies professionnelles en Belgique est un enjeu majeur pour la protection des travailleurs, notamment dans le nettoyage, les titres-services, la grande distribution et la construction. Les troubles musculosquelettiques (TMS) constituent une épidémie croissante dans ces domaines professionnels, souvent liés à des conditions de travail précaires. Ces secteurs, représentant un pourcentage important de la population active, sont confrontés à un taux élevé de maladies liées à des postures contraignantes, des gestes répétitifs, et des exigences physiques extrêmes. En 2023, les statistiques de l'absentéisme ont révélé des niveaux alarmants, avec près de 20 % des travailleurs absents pour des raisons de santé¹. Et pourtant, ceux-ci rencontrent de nombreux obstacles pour faire reconnaître les maladies professionnelles, en particulier les troubles musculosquelettiques. La reconnaissance de ces maladies est un levier crucial pour déculpabiliser les travailleurs et les indemniser, tout en mettant la pression sur les employeurs pour des mesures de prévention efficaces.



Focus sur les critères utilisés par FEDRIS

Dans cet atelier, nous avons examiné les critères utilisés par FEDRIS (Agence fédérale des risques professionnels) et leurs bases scientifiques. Nous avons également abordé les difficultés de reconnaissance des maladies professionnelles, notamment les tendinopathies, refusées 2 fois sur 3 par FEDRIS². Cette dernière exige des preuves de causalité directe difficiles à démontrer, notamment pour des maladies à évolution lente. De plus, les critères

d'exposition, tels que la règle des "2x plus fréquente que dans la population générale", ne prennent pas en compte la réalité du terrain.

L'approche collective porteuse

La lutte pour la reconnaissance passe par une approche collective, car les demandes individuelles se révèlent souvent inefficaces face à ces critères et très lourdes administrativement. Des responsables syndicaux ont partagé leur expérience de mobilisation autour des tendinopathies dans les secteurs des titres-services et du nettoyage, offrant des pistes pour d'autres secteurs. Cette initiative illustre comment la collaboration entre le monde syndical et médical peut faire avancer cette lutte. Elle met également en avant la nécessité de créer un réseau de professionnels spécialisés (médecins, juristes), afin de renforcer les demandes faites collectivement (plusieurs dossiers pour un seul secteur) comme preuve en soi d'une forte corrélation entre la pathologie et le secteur en question.

Aide pratique pour une demande de reconnaissance efficace

Un autre enjeu important abordé lors de ce panel concerne le rôle des médecins du travail et des médecins traitants dans la constitution de la demande de reconnaissance de maladie professionnelle. Bien souvent, les travailleurs ne connaissent pas leurs droits ni les procédures à entamer. Et il n'est pas toujours facile comme médecin de savoir comment constituer un bon dossier. Comment préparer une demande de reconnaissance efficace ? Comment analyser et réagir aux décisions de refus ? Nous avons exploré comment remplir une demande de reconnaissance, à l'aide de quels outils scientifiques et selon quelle procédure médico-administrative. Une aide concrète pour tous ceux qui sont confrontés à ces démarches.

1 Securex (2024). Record: Un travailleur sur cinq en arrêt maladie dans le secteur des titres services.

2 Fedris (2024). Maladies professionnelles: Premières statistiques.

565 tendinopathies reconnues système liste dans le secteur privé.

2406 tendinopathies refusées système liste dans le secteur privé.

Plus d'infos sur
cet atelier ici



L'action collective est un des leviers pour faire reconnaître les maladies professionnelles là où les demandes individuelles se heurtent souvent aux obstacles et refus de prise en charge.

Malades de longue durée

Une vision progressiste de la réintégration

Un demi-million de malades de longue durée : il est temps de changer d'approche.

La Belgique compte aujourd'hui plus de 500 000¹ malades de longue durée, un chiffre inquiétant qui ne cesse d'augmenter. De plus en plus de travailleurs sont épuisés mentalement et physiquement. Face à cette situation, le gouvernement fait le choix du contrôle, des sanctions et des soi-disant "mesures d'activation" plutôt que de la prévention ou de l'amélioration des conditions de travail. .

Le résultat ? Une approche qui ignore les véritables problèmes.

Les mesures mises en place par le nouveau gouvernement se concentrent sur l'activation des travailleurs malades, avec pour objectif principal d'augmenter le taux d'emploi à 80 %. L'hypothèse sous-jacente est que de nombreuses personnes abusent du système et qu'il faut les inciter à retourner au travail. Ainsi, les politiques actuelles adoptent une approche plus stricte, axée sur la sanction et le contrôle. En pratique, il s'agit d'une nouvelle attaque contre la santé des travailleurs, avec un risque accru que les conditions de travail ne se détériorent encore.

Concrètement, cette politique entraîne une responsabilisation accrue de tous les acteurs impliqués. Les employeurs seront soumis à des sanctions s'ils ne parviennent pas à activer leurs employés malades et devront intervenir plus longtemps financièrement pour ceux-ci. Les travailleurs feront face à un risque accru de sanctions, qui seront également intensifiées. Une part plus importante du financement des mutuelles dépendra de leur capacité à activer les malades. De plus, la prescription par les médecins des incapacités de longue durée sera étroitement surveillée, avec un risque de sanction pour ceux qui prescrivent des incapacités de travail plus longue que la moyenne.²



Cette approche ignore les problèmes réels et repose sur une défiance envers les malades de longue durée, une vision qui non seulement stigmatise, mais n'offre aucune solution aux conditions de travail pathogènes auxquelles sont confrontés les travailleurs.

Nous choisissons une autre voie

Les mesures proposées - comme davantage de contrôle, des sanctions et la fit-note (attestation du médecin généraliste stipulant ce que le patient est encore capable de faire comme travail) - ne fonctionneront pas. Elles exercent une pression supplémentaire sur des personnes déjà vulnérables, tandis que les véritables causes de l'augmentation des maladies de longue durée sont laissées de côté.

Avec des experts syndicaux et des mutualités, des médecins du travail, des généralistes et des représentants des patients, nous avons discuté des solutions réelles :

- un travail adapté tenant compte des possibilités individuelles
- un accompagnement qualitatif vers le travail, au lieu d'un contrôle punitif
- une réelle prévention.

Nous avons également examiné de manière critique les questions suivantes. Comment fonctionnent les nouveaux outils (fit-note, plateforme trio, fiches retour au travail) dans la pratique ? Quels risques se cachent derrière ces "réformes" ? Comment construire un système qui protège réellement les travailleurs ?

1 FGTB (2024). Le nombre de malades de longue durée ne cesse d'augmenter.

2 Médecine pour le peuple (2025). Dossier: Malades de longue durée.

3 Deceunynck, J. (2022). Regering zet toch door met sancties tegen langdurig zieken. De Wereld Morgen.



Nous pouvons continuer à parler longtemps des mesures pour remettre les gens au travail, mais cela reste un coup d'épée dans l'eau. Il faut s'attaquer à la cause."

Maarten Hermans (Service d'Etude ACV)³



Plus d'infos sur cet atelier ici



Nous plaçons pour une approche sociale et progressiste des maladies de longue durée. Le travail doit être sain et non rendre malade ; la réintégration doit soutenir et non punir et la prévention doit être la base.

Travail à pauses

Un mal nécessaire ?

Le travail à pauses : un phénomène en forte expansion

En Belgique, en 2023, pas moins de 12,7 %¹ des travailleurs étaient employés dans un système de travail à pauses, contre 6,9 % en 2013, une augmentation considérable. Le travail à pauses correspond à un emploi dans lequel les travailleurs alternent entre différents horaires, comme les shifts du matin, du soir ou de nuit. Ce système est mis en place pour diverses raisons : des nécessités liées au métier ou au secteur comme dans les soins de santé ; des considérations pratiques comme dans l'industrie, où par exemple les hauts fourneaux doivent rester opérationnels 24 heures sur 24, et également des raisons économiques comme dans le secteur de la logistique.



Des effets sur la santé clairement établis

Les études² montrent qu'un rythme jour-nuit perturbé peut avoir des conséquences graves sur la santé physique et mentale : troubles du sommeil, fatigue, dérèglements hormonaux, système immunitaire affaibli ou encore maladies chroniques telles que des problèmes cardiovasculaires et l'obésité. La fatigue augmente également les risques d'accidents du travail, et l'impact sur la santé mentale peut se traduire par du stress, de la dépression et une consommation accrue de substances. En outre, le travail à pauses nuit à la vie sociale des travailleurs, qui peinent à maintenir des relations sociales et une vie de famille épanouie en

raison de leurs horaires. Cette situation peut engendrer des sentiments d'isolement et des difficultés relationnelles.

Face à ces risques, il est crucial de prendre toutes les mesures possibles pour limiter le nombre de personnes travaillant à horaires décalés. En Belgique, le travail de nuit est par exemple officiellement interdit, sauf dans certains cas exceptionnels. Cela souligne les risques bel et bien reconnus pour la santé. Aujourd'hui, cette législation est mise sous pression par diverses mesures du gouvernement Arizona.

Le travail de nuit doit être limité car il a un impact considérable sur la santé.

Protéger les travailleurs à pauses en 2025 : enjeux et solutions

De l'aéroport au secteur chimique, de la SNCB aux prisons.... Quelles sont les dernières découvertes scientifiques et les évolutions récentes ? Comment gérer cette problématique en 2025 ? Quelles sont les nouvelles menaces notamment en lien avec l'extension du travail de nuit ? Le panel s'est penché sur les dernières données scientifiques et s'est appuyé sur l'expertise de la médecine du travail pour éclairer ces enjeux.

L'atelier a également donné des outils aux soignants sur la prise en charge des personnes travaillant de nuit. Comment améliorer le rythme de sommeil ? Que mettre en place au niveau de l'alimentation et de l'activité physique ? A quoi faut-il faire attention afin de prévenir certaines maladies ?

1 Steunpunt Werk (2024). Vlaanderen binnen Europa: Jobkenmerken o.b.v. Statbel (Algemene Directie Statistiek - Statistics Belgium) - EAK, Eurostat - LFS.

2 Gezond Leven (2025). Ploegenarbeid en gezondheid.

Plus d'infos sur cet atelier ici



De plus en plus de personnes sont concernées par le travail en équipes. L'impact sur la santé en est généralement sous-estimé. C'est un enjeu crucial de mieux comprendre ses conséquences et les actions envisageables pour les prévenir et les réduire autant que possible.

Conclusion

Garantir le droit à la santé au travail : un enjeu majeur de lutte pour le futur

Tout au long de ce colloque, nous avons exploré les défis auxquels nous sommes confrontés : la détérioration des conditions de travail, des horaires de travail de plus en plus variables et flexibles, la généralisation du travail de nuit, l'insécurité de l'emploi et le manque de perspectives de stabilité au travail. Ce colloque n'avait pas pour but de dresser uniquement des constats mais également d'élaborer des pistes concrètes de luttes pour améliorer le droit à la santé au travail.

De plus en plus de travailleurs tombent malades à cause des conditions de travail

Tendinopathies causées par des gestes répétitifs, troubles musculosquelettiques liés au port de charges lourdes, épuisement professionnel provoqué par l'intensification du rythme de travail... Autant de pathologies bien identifiées, mais dont la prévention et la prise en charge restent insuffisantes. Par ailleurs, certaines maladies d'origine professionnelle, comme les cancers liés à l'exposition aux substances chimiques, demeurent encore trop méconnues. Dans ce contexte, une analyse des risques est un premier pas afin de mettre en place des stratégies de prévention sur les lieux de travail.

Une autre voie est possible

D'un côté, les mesures du gouvernement actuel et le démantèlement progressif des conditions de travail ne feront qu'augmenter le nombre de travailleurs malades à cause



de leur emploi. De l'autre, ce même gouvernement entend renforcer le contrôle et les sanctions à l'égard des personnes en incapacité de longue durée. Avec Médecine pour le Peuple, nous sommes convaincus qu'une autre voie est non seulement possible, mais bien plus saine pour réduire le nombre de maladies liées au travail. Une réintégration respectueuse de la santé

des travailleurs est envisageable, à condition d'avoir le courage d'en interroger les causes profondes et de s'attaquer à l'amélioration des conditions de travail, plutôt que de faire le contraire.

Ce colloque ne doit pas être un point final, mais un appel à poursuivre la réflexion et à traduire les constats en mesures concrètes. Ensemble, continuons à œuvrer pour que la santé au travail ne soit pas un luxe, mais un droit effectif pour toutes et tous.

Un grand merci à tous les orateurs et participants pour votre contribution à cette édition.

Suivez-nous

 **MedecinePourLePeuple**

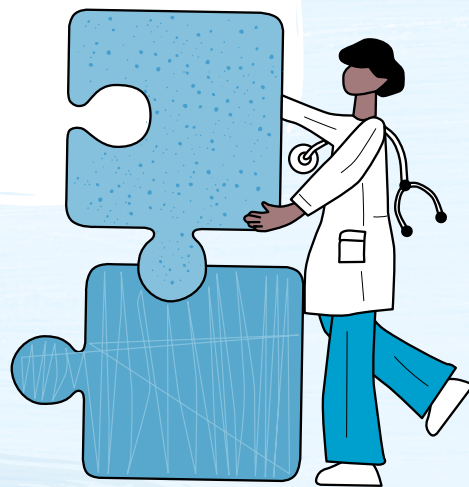
 **medecinepourlepeuple**

 **MedPourLePeuple**

 **medecinepourlepeuple**

 **medecine-pour-le-peuple.be**

Inscrivez-vous à
notre newsletter



Contacts

Maxime Coopmans maxime.coopmans@mplp.be

Katrien De Reu Katrien.dereu@mloz.be

Hans De Witte Hans.dewitte@kuleuven.be

Ben Debognies ben.debognies@acv-csc.be

Annalise Delbouille annalise.delbouille@gvhv.be

Karine Eerdeken Karine.eerdeken@mensura.be

Heinz Evertz hevertz@far.be

Lode Godderis lode.godderis@kuleuven.be

Freja Haak freja.haak@gvhv.be

Lukas Hellebuyck lukas.hellebuyck@gvhv.be

Hélène Henry helene.henry@mc.be

Maarten Hermans Maarten.hermans@acv-csc.be

Gunter Kathagen gunter.kathagen@werk.belgie.be

Jilali Laaouej docteur.laaouej@mail.be

Jean-Pascal Labille Jean-pascal.labille@solidaris.francois.perl@solidaris.be

Leila Lahssaini leila.lahssaini@pln.be

Arnaud Levêque arnaud.leveque@accg.be

Anne Marchand giscop93@univ-paris13.fr

Catherine Mathy catherine.mathy@accg.be

Lies Michiels Lies.michiels@progresslaw.net

Elisa Munoz Gomez elisa.munozgomez@mplp.be

Sophie Remouchamps sophie.remouchamps@ulb.be

Janneke Ronse janneke.ronse@gvhv.be

Sandrine Ruppel sandrine.ruppel@cesi.be

Angela Sciacchitano angela.sciacchitano@cepag.be

Levi Sollie Levi.sollie@accg.be

Karel Van Bever Karel.vanbever@gvhv.be

Wim Van Hooste Wim.vanhooste@mediwet.be

Bart Vannetelbosch bart.vannetelbosch@acv-csc.be

Rody Verhage rody.verhage@gvhv.be



médecine 
pour le peuple